

LE BP APT : un diplôme de niveau IV

L'arrêté du 24 février 2003, créant la spécialité, précise les compétences professionnelles du titulaire relatives à :

- ✓ l'animation à destination de différents publics à travers la découverte et l'initiation à des activités physiques ou sportives diversifiées ;
- ✓ l'entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé ;
- ✓ la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet pédagogique et au fonctionnement de la structure.

PUBLIC CONCERNÉ

En priorité :

- ✓ militaires en parcours reconversion des trois armées et de la gendarmerie ;

Selon les besoins du ministère :

- ✓ militaires blessés en service ;
- ✓ athlètes militaires inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau (SHND) ;
- ✓ personnel militaire et civil du ministère de la Défense en réorientation professionnelle ou adaptation à l'emploi ;

Éventuellement selon les places disponibles :

- ✓ personnel des autres ministères ;
- ✓ candidats civils (priorité pour les membres des familles du personnel du ministère de la Défense).

Cf. Note technique n° 444440 DEF/SGA/DRH-MD/ARD du 14 mars 2013 relative à la politique générale et aux procédures d'établissement des demandes de prestations de formation.



LIEUX DE FORMATION

La formation se déroule en alternance :

- ✓ à la Section de Formation Professionnelle des Métiers du Sport (SFPMS) à Fontainebleau (77) sur le site du Centre National des Sports de la Défense (CNSD) ;
- ✓ et, par convention, dans au moins deux entreprises ou structures, sous tutorat pédagogique, en France métropolitaine, proposées par le stagiaire sous réserve de l'agrément du CMFP.

INSCRIPTION

- ✓ être éligible au dispositif de reconversion des armées ;
OU
- ✓ être proposé par sa DRH d'armée au titre de la formation ;
- ✓ trouver avant la date limite d'inscription une ou plusieurs structures d'accueil acceptant les caractéristiques de la formation et un tuteur titulaire d'une **carte professionnelle** correspondant à la qualification visée ;
- ✓ proposer un référent militaire (moniteur ou moniteur chef EPMS) à proximité du lieu de formation en alternance ;
- ✓ envoyer votre dossier d'inscription par courriel **avant le 3 juillet 2015**.



LES EXIGENCES PRÉALABLES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

- ✓ Être capable d'atteindre le palier 5 pour les femmes et le palier 7 pour les hommes au test «Luc LEGER» ;
- ✓ Être capable de satisfaire à un test d'habileté motrice ;

Le candidat devra impérativement satisfaire aux exigences préalables pour accéder aux épreuves de sélection.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

- ✓ une épreuve écrite qui vérifie : l'expression écrite, les capacités d'analyse et les ressources culturelles ;
- ✓ un entretien sur dossier qui vérifie :
 - la motivation ;
 - le projet professionnel ;
 - l'adéquation du projet de formation du candidat avec l'architecture de la formation ;
 - la validité des pré-engagements ou des démarches entreprises (employeur-structure d'accueil, tuteur...) ;
- ✓ des épreuves physiques : aisance aquatique, VAMéval, quintuple saut, tractions à la barre fixe, gainage.



D'éventuelles modifications seront précisées lors de la mise en ligne du dossier d'inscription

Renseignements, dossier d'inscription, gestion stage : Jocelyne STARZYNSKI - ☎ 01 79 91 62 77

@ Intradef : jocelyne.starzynski@intradef.gouv.fr - Internet : j.starzynski@sports.defense.gouv.fr

Coordonnateur du dispositif de formations : José ALMONACIL - ☎ 01 79 91 62 76 - @ Internet : j.almonacil@sports.defense.gouv.fr

Dossier d'inscription mis en ligne semaine 10

CONTENUS DE FORMATION

Domaine de compétence

n° 1 : Exercer son activité auprès d'un public en toute sécurité.

Domaine de compétence

n° 2 : Préparer et conduire l'action sur le plan des activités.

Domaine de compétence

n° 3 : Communiquer sur son activité et sa structure, et participer à son fonctionnement.

ÉCHÉANCIER

- ✓ 19 février, 11 et 20 mars, 13 avril 2015 : journées d'information des candidats à la SFPMS.
- ✓ 3 juillet 2015 : limite d'inscription.
- ✓ 7 au 11 septembre 2015 : épreuves de sélection.
- ✓ 5 au 9 octobre 2015 : positionnement.
- ✓ 17, 18 et 19 novembre 2015 : module de renforcement bureautique.

Formation en alternance : du 4 janvier au 14 octobre 2016.